

AD NORMANDIE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 17 décembre 2024

Ressources humaines - Protection sociale complémentaire

Réuni le mardi 17 décembre 2024, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de Mme Sophie GAUGAIN, Vice-Présidente de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY, Excusée
Augustin BŒUF,
Mathieu BRASSE, Excusé
Virginie CAROLO, Excusée, pouvoir à L.LAHALLE
Catherine COUSIN,
Christophe DORE, Excusé
Pierre ESTORGES,
Christophe GAUDILLOT, Excusé, pouvoir à P.ESTORGES
Sophie GAUGAIN,
Jonas HADDAD, Excusé
Timothée HOUSSIN, Excusé
Lynda LAHALLE,
Pierre-Jean LEDUC, Excusé, pouvoir à A.REGNIER
Jean-Louis LOUVEL, Excusé, pouvoir à V.TELLIER
Laurent MARTING, Excusé
Alexandre MARTINI, Excusé
Catherine MEUNIER, Excusée
Hervé MORIN, Excusé, pouvoir à C.NOUVELOT
Oumou NIANG-FOUQUE, Excusée
Cédric NOUVELOT,
Audrey REGNIER,
Gilles SERGENT, Excusé, pouvoir à C.COUSIN
Valérie TELLIER,
Rodolphe THOMAS, Excusé, pouvoir à A.BOEUUF
Gilles TREUIL, Excusé
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, Excusée

Légalement convoqués le lundi 2 décembre 2024,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité des présents et représentés :

- De fixer le niveau de participation financière de l'établissement à hauteur de 30€ bruts par agent et par mois pour chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion.
- D'inscrire au budget primitif 2025 les crédits nécessaires au versement de la participation financière aux agents.

La Vice-Présidente

Sophie GAUGAIN